




Motion de soutien à Jean-Paul Delescaut
Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord.



Une fois de plus un de nos camarades est traité comme un criminel, arrêté à 6 heures du matin et depuis convoqué devant le tribunal correctionnel de Lille.

Le motif invoqué est plus que fallacieux, « incitation à la haine raciale et apologie du terrorisme », on pourrait presque en rire quand on connaît les prises de position de toute la CGT. Après tout Missak Manouchian était lui-même considéré comme terroriste.

Malheureusement ce cas n'est pas isolé, les condamnations de militants CGT se multiplient pour des motifs bien souvent futiles. La CGT est considérée comme l'ennemi à abattre par le pouvoir en place, qui ne supporte pas la contradiction et reprend à son compte la vieille formule « qui n'est pas avec moi est contre moi ! ».

L'intimidation ne fonctionnera pas, nous continuerons à combattre toutes les mesures injustes et nous continuerons à nous exprimer autant que nous le voulons et sur ce que nous voulons.



Quand on s'attaque à un militant CGT
c'est toute la CGT qu'on attaque.

Syndiquez-vous !

CGT Pôle emploi PACA
73, Avenue William Booth
13012 Marseille

Tèl : 04 91 43 43 16